RCS : BOULOGNE SUR MER
Code greffe : 6202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00103
Numéro SIREN : 800 366 387
Nom ou dénomination : SCENEO

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2022 sous le numéro de dépôt 6656

SCENEO
Société par actions simplifiée au capital de 3 200 euros
Siège social : 2-4, Avenue Léon Blum, 62219 LONGUENESSE
800 366 387 RCS BOULOGNE SUR MER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 NOVEMBRE 2022

L'an deux-mil vingt deux,
Le 21 novembre,
A 9h00,

La société S-PASS Théâtres Spectacles Evénements, Société par actions simplifiée au capital de 44 950 000 euros, ayant son siège social 9 rue Beaujon, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 745 187 RCS PARIS, représentée par son Président, la Société FIMALAC ENTERTAINMENT HOLDING, elle-même représentée par son Président, Monsieur Aurélien BINDER

Associé unique de la société SCENEO,

Étant précisé que la société CAGNAT ET ASSOCIES - CABINET CAGNAT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président décédé,

- Démission du Directeur Général,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, prenant acte du décès de Monsieur Laurent ONEDA, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société S-PASS Théâtres Spectacles Evénements, Société par actions simplifiée au capital de 44 950 000 euros, ayant son siège social 9 rue Beaujon, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 745 187 RCS PARIS, représentée par son Président, Monsieur Aurélien Binder.

Monsieur Aurélien Binder, au nom de la société S-PASS Théâtres Spectacles Evénements qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

L'associé unique décide que la société S-PASS Théâtres Spectacles Evénements ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Présidente.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, prenant acte de la démission de la société S-PASS Théâtres Spectacles Evénements, Société par actions simplifiée au capital de 44 950 000 euros, ayant son siège social 9 rue Beaujon, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 745 187 RCS PARIS, de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, décide de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

S-PASS Théâtres Spectacles Evénements